

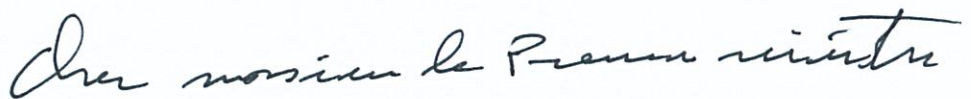
Yerres, le 1^{er} septembre 2026

Ref: NDA/AV
2026-09-137

Monsieur Jean CASTEX
Président directeur-général de la SNCF
2 place Aux Etoiles
93210 Saint-Denis

Objet : Réduction d'offre RER D

Monsieur le Président,



Permettez-nous d'appeler de toute urgence votre attention sur la réduction d'offre décidée sur la branche Melun du RER D ces prochains mois, pour cause de dégradation des matériels roulants durant l'été caniculaire.

En effet, sans préavis ni précisions, le blog de la ligne D a annoncé vendredi 21 août cette mesure trois jours seulement avant sa mise en œuvre, une mesure qui pour l'heure n'a toujours fait l'objet d'aucune communication officielle et circonstanciée, ni de la part de la SNCF, ni d'Ile-de-France Mobilités.

Les correspondants locaux de la SNCF ont bien adressé aux communes concernées un mail en complément, mais d'une part la Ville de Yerres, en tout état de cause, n'en a pas été destinataire et, surtout, celui-ci ne contenait pas de plus amples explications ni l'assurance que les créneaux d'heures de pointe seraient dans l'ensemble préservés - contrairement à ce que certains médias ont pu affirmer quelques jours plus tard.

Vous comprendrez donc que c'est avec une profonde stupeur et une réelle consternation que usagers et élus des territoires impactés ont reçu cette très mauvaise nouvelle, dont on ne connaît toujours pas les contours plus d'une semaine après son annonce et qui assombrit davantage s'il était encore possible le paysage très dégradé des transports publics locaux dans notre sud-est parisien - notamment en Val d'Yerres Val de Seine, où la qualité du service rendu par le réseau de bus s'est, pour sa part, détériorée à un niveau jamais observé ces dernières décennies.

C'est pourquoi nous sollicitons de la part de la SNCF, en lien avec Ile-de-France Mobilités :

1. Une communication complète et transparente vers le grand public et les élus locaux, y compris via l'organisation en urgence d'un Comité de ligne du RER D par ailleurs demandé à l'Autorité Organisatrice des Mobilités. A cet égard, malgré les assurances dont ont pu faire état certains médias, il semble bien que des trains soient supprimés en heures de pointe (ainsi celui de 7h36 ce matin même en gare de Yerres), ce qui n'est pas acceptable ;

2. La mise sur pied sans délai de toute mesure corrective de nature à diminuer la réduction d'offre essuyée sur la ligne D, par exemple le redéploiement de matériels roulants provenant d'autres ligne du RER afin de lisser l'effort et répartir équitablement, à l'échelle de toute l'Ile-de-France, les désagréments infligés aux usagers de la branche Melun de la D ;
3. La révision du programme de modernisation du réseau RER d'Ile-de-France qui pénalise grandement la ligne D, par exemple en termes de mise en service à brève échéance de rames modernes (RNG) ;

Ainsi, nous vous serions tout particulièrement reconnaissants de votre mobilisation conjointement à celle d'IDFM par ailleurs sollicitée, et de bien vouloir donner toutes instructions utiles au sein de la SNCF, afin que cette crise sans précédent du RER D soit résolue, à tout le moins que ses effets soient le plus possible atténués.

Nous demeurons bien entendu à votre écoute pour en échanger avec vous-même et vos équipes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*J'aimerais vraiment nous rencontrer
pour vous exposer ce que nous vivons
Bien cordialement*

Le Premier adjoint au Maire,
Chargé de l'Urbanisme,
du développement économique
et des relations institutionnelles
Conseiller départemental

Olivier CLODONG



Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN